



Municipalité des Cèdres

AVIS PUBLIC
Séance extraordinaire
Mardi, 24 octobre 2023, 19h

À tous les intéressés de la Municipalité des Cèdres :

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée que le Conseil municipal de la Municipalité des Cèdres tiendra une séance extraordinaire le mardi, 24 octobre 2023 à 19h à l'Hôtel de ville sis au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres.

Prenez également avis que les délibérations du Conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur les points suivants :

1. Ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 24 octobre 2023

2. Règlements municipaux

2.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 501-2023 décrétant une dépense et un emprunt de 1 475 000\$ relatif à l'acquisition du terrain et la transformation de l'usine de traitement des eaux usées du domaine Lucerne en poste de pompage

2.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 502-2023 décrétant une dépense et un emprunt de 6 620 000\$ relatif à l'acquisition, la mise aux normes et le bouclage du réseau d'aqueduc du domaine Lucerne

3. Services techniques et infrastructures

3.1 Construction PL Langevin : désignation des ingénieurs pour la préparation des plans et devis et surveillance des travaux

4. Affaires municipales

4.1 Adoption de la politique en gestion des actifs

5. Affaires financières

5.1 Octroi d'une enveloppe budgétaire de 25 000\$ pour les travaux d'aménagement d'une traverse piétonne avec signalisation sur le chemin du Fleuve

6. Urbanisme et environnement

6.1 Création de la Table de la Coulée à Biron

7. Ressources humaines

7.1 Embauche de Pierre-André Cadot à titre de journalier/ouvrier, permanent/temps plein au Service des travaux publics

Période de questions uniquement sur les points de l'ordre du jour

Parole au Conseil

Levée de la séance



Municipalité des Cèdres

DONNÉ ce 20^e jour du mois d'octobre 2023.

Chantal Primeau
Greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Chantal Primeau, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité des Cèdres, certifie par la présente avoir dûment publié, aux deux endroits désignés par le Conseil ainsi que sur le site internet de la Municipalité, l'avis public concernant la tenue d'une séance extraordinaire le 24 octobre 2023 à 19h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20^e jour du mois d'octobre 2023.

Chantal Primeau
Greffière-trésorière adjointe